



DÉLIBÉRATION DU BUREAU DE L'URIF FO DU 18 FÉVRIER 2022

Après avoir débattu sur les raisons qui nous ont conduits à adresser un courrier aux autres unions régionales Île-de-France (CGT – FSU – SOLIDAIRES) et aux organisations étudiantes et lycéennes, leur signifiant notre refus de participer à une réunion interrégionale sur des actions répétitives les 8 - 17 et 29 mars, sans que ces dernières s'appuient sur des revendications claires mais au contraire sur aucune revendication précise, sauf celle de la nécessité de journées interprofessionnelles.

L'URIF FO a tenu à préciser que depuis des années nous avons été capables de pratiquer l'unité d'action contre la loi travail détruisant les dispositions de la précédente, contre toutes les mesures portant atteintes aux libertés, contre la volonté de détruire les 42 de régimes de retraite, pour l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minimas sociaux...

Forts de cette unité d'action qui dure depuis des années en Île-de-France, nous considérons qu'il est souhaitable de s'engager de nouveau comme nous l'avons écrit dans notre courrier sur des revendications que nous portons en commun.:

- Augmentation générale des salaires, des retraites et des minimas sociaux.
- Retrait de la nouvelle mouture de l'assurance chômage.
- Contre la volonté toujours portée par la présidence de la République de casser les 42 régimes de retraite avec comme première mise en œuvre l'âge de départ à 64 ans, 65 ou 67 ans - fin des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires.
- Défense des services publics, non à l'ouverture à la concurrence et renationalisation de tous ceux qui aujourd'hui sont privatisés ou menaces de l'être.
- Non à la destruction de l'hôpital, de la sécurité sociale de l'école.

C'est sur des revendications que nous partageons avec d'autres depuis des années que nous devons appeler à la grève et à manifester et non nous engager avec ceux qui n'ont jamais participé aux actions des dernières années. Nous avons décidé de ne pas brader nos revendications au nom d'un syndicalisme rassemblé de façade qui éclatera dès les premières propositions de l'exécutif. Au contraire, nous considérons aujourd'hui que nos revendications doivent être présentées aux candidats à la présidentielle.

POUR L'URIF FO, IL N'Y A PAS DE TRÊVE SOCIALE !

ET C'EST POURQUOI, NOUS NOUS ENGAGERONS DANS UNE ACTION DÉTERMINÉE DÈS LA 2E QUINZAINE DE MARS, SOUS FORME DE RASSEMBLEMENT OU DE MANIFESTATION, DANS UN LIEU QUE NOUS DÉTERMINERONS TRÈS RAPIDEMENT.
IL NOUS FAUT RÉAGIR, NOUS MOBILISER SUR DE RÉELLES REVENDICATIONS QUI S'OPPOSENT À TOUTES LES ATTAQUES PRÉSENTES ET À VENIR AVEC L'URIF FO.